

ARTS MARTIAUX DE SAINT-ORENS (AMSO)

Association Loi 1901 Siège social : 6 Chemin des Tuileries 31650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

SIREN N° 437 816 937

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 OCTOBRE 2022

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Assemblée Générale Ordinaire de notre Association se tiendra le :

Vendredi 21 octobre 2022 à 19h30

Salle VIP - Maison des Arts Martiaux 6 Chemin des Tuileries 31650 Saint-Orens-de-Gameville

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- > Présentation des rapports financiers et moraux ;
- > En conséquence, vote des rapports financiers et moraux présentés ;
- > Approbation des comptes sur les exercices clos ;
- > Présentation du budget pour la saison courante (saison sportive 2022/2023);
- ➤ Vote du budget présenté ;
- > Intégration d'au moins deux (2) et au plus six (6) membres au Comité Directeur ;
- Points divers.

Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée peut être communiqué sur simple demande formulée à l'adresse mail suivante : comite.directeur@am-so.fr

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez pas assister à l'assemblée, **un pouvoir vous permettant de vous y faire représenter** pourra vous être transmis sur simple demande formulée à la même adresse mail ou est disponible sur le site internet http://www.am-so.fr.

Cette convocation est diffusée par voie de courriel aux adhérents membres votants, par voie d'affichage au siège sociale ainsi que sur le site internet de l'AMSO.